

Société | Construction d'une passerelle piétonne en gare de Marmande



En février 2019, les usagers de la gare de Marmande pourront passer d'une voie à une autre grâce à une passerelle piétonne. En effet, SNCF Réseau vient de débiter le chantier de cette nouvelle infrastructure qui répond à deux objectifs primordiaux : sécuriser la traversée des voies et développer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Afin d'en poser les éléments, la circulation ferroviaire sera totalement interrompue les 20 et 21 octobre, les 27 et 28 octobre et les 17 et 18 novembre. Coût de l'opération, 4,5 millions d'euros financés par SNCF Réseau.

Sécuriser la traversée des voies en supprimant le passage piéton planchéié permettant de passer du quai 1 au quai 2, et développer l'accessibilité de la halte en offrant un accès aux personnes à mobilité réduite. Tels sont les deux raisons pour lesquelles SNCF Réseau est en train d'ériger en gare de Marmande, une passerelle piétonne permettant aux usagers de se rendre en toute sécurité sur les trois quais. **Des travaux d'envergure en deux temps** Ces aménagements se déroulent en deux temps. La première phase consiste à construire une passerelle métallique de 16 mètres de haut sur 26,60 mètres de large. Accessible à l'ensemble des voyageurs. Elle sera équipée de trois escaliers et de trois ascenseurs desservant chaque quai. La passerelle sera située à proximité du bâtiment voyageur, permettant un franchissement sécurisé des voies 1 à 3. A sa mise en service, en février 2019, la traversée voie piétonne sera supprimée et le passage souterrain fermé. Coût total de l'opération : 4,5 millions d'euros financés par SNCF Réseau.

La seconde phase de travaux, programmée au cours de l'année 2019, rendra l'ensemble de la gare de Marmande accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle sera financée par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, SNCF Réseau, la Communauté d'agglomération Val de Garonne ainsi que la ville de Marmande. **Une circulation**

des trains perturbée Ces aménagements occasionneront des perturbations dans la circulation des trains. En effet, les 20 et 21 octobre, les 27 et 28 octobre et les 17 et 18 novembre, lors du grutage du tablier de la passerelle, des escaliers et des pylônes des ascenseurs, la ligne ferroviaire entre Bordeaux et Sète sera totalement fermée. Certaines phases de travaux seront effectuées de nuit, du dimanche soir au vendredi matin de 22 h 00 à 5 h 00, afin de minimiser les risques de perturbations.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SNCF Réseau
Publié sur aqui.fr le 18/07/2018
[Url de cet article](#)